



Employeur manipulateur(partie 1)

Par **DIOP**, le **18/03/2010** à **14:52**

Bonjour,

Je suis une étudiante de 24ans qui travaille comme caissière à côté pour financer ses études. Je n'ai jamais eu de véritables problèmes avec mon employeur que je considérais d'ailleurs comme un ami. Il n'ya pas vraiment de règles rigides dans l'entreprise, disons que tout est conventionnel entre employeur et les employés. Par exemple lorsque je devais m'absenter, il suffisait de prévenir à l'avance et de trouver un remplaçant afin que le service ne soit pas perturbé, jamais un employé ne s'est vu réclamé un justificatif(sauf pour arrêt maladie bien sûr). Enfin, telle était la situation jusqu'à ce que mon employeur me montre claire qu'il ne veut plus de moi. Il a d'abord tenté de me faire partir en corsant le travail plus qu'il ne l'était, en me surchargeant de travail, en me faisant faire des tâches jusque là exclues de mes prérogatives(laver les toilettes par exemple, et j'étais la seule chanceuse à avoir ce rôle). Mais malgré tout cela, j'ai tenu car j'avais besoin de ce travail pour survivre. Face à l'échec de ses manoeuvres, il a essayé un autre plan d'attaque. Ces derniers jours j'étais saturé par les cours et le travail, de plus je revenais de congé durant lesquels j'avais subi une opération qui m'a beaucoup fatiguée et qui continuait à me faire souffrir après la reprise du travail. C'était éprouvant mais je ne pouvais pas prendre d'arrêt maladie car la fatigue que je ressentais était en grande partie liée à l'opération que j'ai subie, laquelle était à but esthétique et donc l'assurance maladie n'avait pas à financer un éventuel arrêt(et impensable pour moi de créer une maladie justifiant l'arrêt...). J'en ai parlé à mon employeur car je ne savais pas quoi faire, c'était surtout pour qu'il arrête un peu de me surcharger de travail, sinon je n'allais pas m'en sortir. Je crois que j'ai tendu ma propre perche! Il m'a appelé un jour(le samedi 06) pendant près de 30mn pour me persuadé que la santé était plus importante que le travail(ce qui est sensé), et que j'avais besoin de m'arrêter le nombre de jours qu'il faut pour me reposer assez sinon j'allais accumuler une fatigue qui pouvait être fatale à terme. Argument auquel je réponds que je ne pouvais pas prendre d'arrêt pour les causes sus-citées, et que je ne pouvais reprendre des congés sans solde puisque je revenais de congés sans solde, et j'avais besoin de mon salaire complet pour survivre. Mais il m'a convaincu en fin de compte de

m'arrêter une semaine(4jours de travail effectifs). A suivr